

**ASC JEANNE D'ARC MOUVAUX**  
**INFORMATIONS FIN DE SAISON 2019/2020 ET REINSCRIPTIONS GYM FILLES ET GARCONS SAISON**  
**2020/2021**

Madame, Monsieur

Au vu des événements liés à la pandémie COVID 19, nous ne reprendrons pas les entraînements pour cette saison mais les moniteurs et monitrices souhaiteraient revoir vos enfants à l'occasion d'un goûter afin de terminer l'année par un moment plus festif ; ceux-ci vous recontacterons après le 22 juin pour vous indiquer le créneau proposé.

D'autre part, nous ne procéderons, à ce jour, qu'aux réinscriptions des gymnastes inscrits dans notre association cette année.

Concernant les nouvelles inscriptions, nous attendons les directives gouvernementales permettant la reprise normale des différentes disciplines sportives et vous aviserons via le fascicule envoyé courant Août ainsi que par le site Internet de l'association ( [www.ascjeannedarc.fr](http://www.ascjeannedarc.fr) ).

Pour limiter les contacts, nous avons choisi de faire les réinscriptions en utilisant la voie postale ; la fiche de réinscription et la cotisation seront donc à envoyer soit à

- Corinne Hanssens, 25 rue mirabeau 59420 Mouvaux  
ou
- Myriam Vanhelstraeten, 33/5 rue Jean Baptiste Camille Corot 59100 Roubaix

De ce fait, si vous souhaitez réinscrire votre enfant dans notre club, veuillez compléter la fiche envoyée par la monitrice de votre enfant et joindre à celle-ci uniquement le montant de la cotisation (par chèque bancaire à l'ordre de l'ASC JA Mouvaux ou par bons ANCV), le reste des pièces sera à fournir à la rentrée de septembre.

Le montant de la cotisation **pour les réinscriptions** a été revu suite aux événements COVID de cette saison :

- Groupes avec 2 entraînements par semaine
  - 90 euros pour le 1<sup>er</sup> enfant
  - 80 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant
  - 70 euros pour le 3<sup>ème</sup> enfant
- Groupes Loisirs (1 entraînement par semaine), Babygym et Prépoussins (es)
  - 80 euros pour le 1<sup>er</sup> enfant
  - 70 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant
  - 60 euros pour le 3<sup>ème</sup> enfant

Si votre enfant avait 3 entraînements par semaine un réajustement sera fait à la rentrée dès la constitution des groupes.

Les cotisations ne seront encaissées qu'en octobre.

Un grand merci à vous pour votre compréhension lors de l'arrêt brutal des entraînements lié à la situation sanitaire de notre pays.

Odile CHADAINÉ, présidente, 03/20/27/06/54

Brigitte Deroubaix, secrétaire, 06/51/12/06/77

Corinne Hanssens, vice-présidente gym filles, 06/70/86/15/14